

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
ARRETEE AU 31/12/2008**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008,

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 décembre 2008, qui font apparaître un actif net de 17.205.463 dinars pour un capital de 16.534.668 dinars et une valeur liquidative égale à 106,240 dinars par action.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nos contrôles ont été effectués conformément à la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité et consistant principalement à :

- vérifier la concordance des données dégagées par les états financiers trimestriels avec les livres comptables,
- prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir ces états financiers,
- effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentés au 31 décembre 2008,
- obtenir de la Direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Conformément aux objectifs de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur l'image fidèle que donnent les états financiers trimestriels.

Nous vous informons qu'au cours du quatrième trimestre 2008 votre société a encaissé 50% de deux billets de trésorerie FLEXO PRINT en administration judiciaire, soit 175.000 dinars. Le solde de la créance a été constaté en moins-value réalisée sur placements monétaires.

Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous vous informons que nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 décembre 2008.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Néjiba CHOUK

BILAN
arrêté au 31/12/ 2008

	NOTE	AU 31/12/2008	AU 31/12/2007
ACTIF			
AC 1 - Portefeuille-titres	3-1	13 216 163	11 999 094
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		414 509	407 758
b - Obligations et valeurs assimilées		12 801 654	11 591 336
c - Autres valeurs		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3-3	4 023 185	3 358 880
a - Placements monétaires		3 676 715	2 219 838
b - Disponibilités		346 470	1 139 042
AC 3 - Créances d'exploitation		2 413	350 162
a - Dividendes et intérêts à recevoir		2 413	162
b - Titres de créances échus		0	350 000
AC 4 - Autres actifs		11 597	2 281
a - Débiteurs divers		11 597	2 281
c - Immobilisations nettes		0	0
TOTAL ACTIF		17 253 358	15 710 417
PASSIF EXIGIBLE			
PA 1 - Opérateurs créditeurs		41 979	32 475
PA 2 - Autres créditeurs divers		5 916	1 293
TOTAL PASSIF EXIGIBLE		47 895	33 768
ACTIF NET		17 205 463	15 676 649
CP 1 - Capital		16 534 668	15 034 010
CP 2 - Sommes distribuables		670 795	642 639
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		367	205
b - Sommes distribuables de l'exercice		670 428	642 434
ACTIF NET		17 205 463	15 676 649
TOTAL PASSIF EXIGIBLE + ACTIF NET		17 253 358	15 710 417

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31/12/ 2008

	NOTE	DU	DU	DU	DU
		01/10/2008	01/01/2008	01/10/2007	01/01/2007
		AU	AU	AU	AU
		31/12/2008	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2007
PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	3-2	212 704	762 942	161 114	626 758
a. Dividendes		0	7 515	0	31 009
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		212 704	755 427	161 114	595 749
c. Revenus des autres valeurs		0	0	0	0
PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3-4	38 590	204 258	33 178	140 482
a. Revenus des bons du Trésor		20 149	135 897	27 912	98 517
b. Revenus des billets de trésorerie		0	9 947	4 258	21 929
c. Revenus des certificats de dépôt		9 954	30 698	573	12 673
d. Intérêts sur comptes courants		2 558	6 580	435	7 363
e. Revenus des autres placements monétaires		5 929	21 136	0	0
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		251 294	967 200	194 292	767 240
CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		-30 886	-119 349	-23 910	-91 688
REVENU NET DES PLACEMENTS		220 408	847 851	170 382	675 552
CH 2 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-14 152	-39 223	-8 381	-29 338
RESULTAT D'EXPLOITATION		206 256	808 628	162 001	646 214
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-345 951	-138 200	-34 556	-3 780
SOMMES DISTRIBUABLES		-139 695	670 428	127 445	642 434
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		345 951	138 200	34 556	3 780
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		40 934	42 079	8 730	58 869
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		56 566	57 424	-31 502	-31 413
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées/cessions de titres		-11 697	-10 426	40 269	91 855
Frais de négociation		-3 935	-4 919	-37	-1 573
RESULTAT NET DE LA PERIODE		247 190	850 707	170 731	705 083

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31/12/ 2008

	NOTE	DU	DU	DU	DU
		01/10/2008	01/01/2008	01/10/2007	01/01/2007
		AU	AU	AU	AU
		31/12/2008	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2007
AN 1 - <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		247 190	850 707	170 731	705 083
a - Résultat d'exploitation		206 256	808 628	162 001	646 214
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		56 566	57 424	-31 502	-31 413
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		-11 697	-10 426	40 269	91 855
d - Frais de négociation de titres		-3 935	-4 919	-37	-1 573
AN 2 - <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		0	-642 638	0	-516 392
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		-10 291 811	1 320 745	-876 896	3 522 517
a - Souscriptions		7 617 237	55 501 396	7 363 731	39 376 127
- Capital		7 225 300	53 412 200	6 967 700	37 927 200
- Régularisation des sommes non distribuables		130 672	983 728	124 901	654 653
- Régularisation des sommes distribuables		261 265	1 105 468	271 130	794 274
- Droits d'entrée		0	0	0	0
b - Rachats		-17 909 048	-54 180 651	-8 240 627	-35 853 610
- Capital		-16 994 400	-51 983 200	-7 795 100	-34 455 000
- Régularisation des sommes non distribuables		-307 212	-954 149	-139 830	-600 761
- Régularisation des sommes distribuables		-607 436	-1 243 302	-305 697	-797 849
- Droits de sortie		0	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET		-10 044 621	1 528 814	-706 165	3 711 208
AN 4 - <u>ACTIF NET</u>					
a - Début de période		27 250 084	15 676 649	16 382 814	11 965 441
b - Fin de période		17 205 463	17 205 463	15 676 649	15 676 649
AN 5 - <u>NOMBRE D'ACTIONS</u>					
a - Début de période		259 640	147 659	155 933	112 937
b - Fin de période		161 949	161 949	147 659	147 659
VALEUR LIQUIDATIVE		106,240	106,240	106,168	106,168
AN 6 - <u>TAUX DE RENDEMENT</u>		1,23%	4,17%	1,05%	4,52%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtées au 31/12/2008**

(Unité en Dinar tunisien)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société a obtenu :

- l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000,
- le visa du prospectus d'émission par le C.M.F. le 26 octobre 2001 sous le n°01.425.

Elle a été définitivement constituée le 22 juin 2001 et a entamé son activité le 21 novembre 2001.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assuré par la Compagnie Gestion et Finance «C.G.F.», moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La Banque Internationale Arabe de Tunisie «B.I.A.T.» a été désignée dépositaire des titres et fonds de la SICAV, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- de 0 à 10 millions de dinars : 0,1% de l'actif net avec minimum de 6.000 D
- de 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% de l'actif net
- au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% de l'actif net

NOTE N°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du ministère des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Ces états financiers trimestriels comprennent les documents suivants :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ces états trimestriels sont les suivants :

2.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat, les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote.

La différence, par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente, constitue une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen en bourse à la date du 31 décembre 2008.

2.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués en date d'entrée à leur valeur de marché à la date du 31 décembre 2008 ou à défaut, à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur prix d'acquisition (valeur nominale – intérêts précomptés non échus).

2.4. CESSION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT

3.1. PORTEFEUILLE TITRES :

Le portefeuille titres est arrêté au 31 décembre 2008 à 13.216.163 dinars, détaillé comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2008	% DE L'ACTIF
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :				
- OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE :				
* Emprunt obligataire CIL 2002/2	500	10.000	10.176	0,06
* Emprunt obligataire SOTUVER 2002	1.000	100.000	104.994	0,61
* Emprunt obligataire ATL 2006/1	1.500	150.000	154.274	0,89
* Emprunt obligataire ATL 2008/1	3.000	300.000	309.232	1,79
* Emprunt obligataire AL 2001/1-B	100	3.000	3.064	0,02
* Emprunt obligataire ATTIJARI 2008-A	4.700	470.000	470.071	2,72
* Emprunt obligataire BH 2008	3.000	300.000	310.264	1,80
* Emprunt obligataire BTK 6	100	6.000	6.011	0,04
* Emprunt obligataire BTK 6	300	18.000	18.035	0,10
* Emprunt obligataire BTK 6	100	6.000	6.011	0,04
* Emprunt obligataire BTK 6	10	600	601	0,00
* Emprunt obligataire BTK 6	100	6.000	6.012	0,04
* Emprunt obligataire CIL 2008-1	5.000	500.000	508.904	2,95
* Emprunt obligataire CIL 2008 (Emprunt subordonné)	3.000	300.000	300.286	1,74
* Emprunt obligataire GL 2004-1	1.500	60.000	63.375	0,37
* Emprunt obligataire PANOBOIS 2007-C	500	50.000	51.895	0,30
* Emprunt obligataire SKANES 2003	2.000	120.000	123.909	0,72
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2006-1	5.000	300.000	302.009	1,75
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2006-1-F	5.000	301.500	303.280	1,76
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2007 (E. subordonné)	5.000	400.000	409.451	2,37
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2008-1	6.000	600.000	615.814	3,57
* Emprunt obligataire TOUTA 2002 B	2.550	51.000	51.830	0,30
* Emprunt obligataire UNIFACTOR 2008	5.000	500.000	520.871	3,02
* Emprunt obligataire AIL 2005-A	1.500	60.000	61.188	0,36
* Emprunt obligataire AIL 2005-B	2.000	80.000	81.584	0,47
* Emprunt obligataire UTL 2004	100	8.000	8.339	0,05
* Emprunt obligataire EL MAZRAA 2001	500	10.000	10.564	0,06
* Emprunt obligataire SIHM 2008	6.000	600.000	609.342	3,53
* Emprunt obligataire SIHM 2008-2	1.000	100.000	101.557	0,59
* Emprunt obligataire ATL 2008 (Emprunt subordonné)	10.000	1.000.000	1.020.252	5,91
* Emprunt obligataire HANNIBAL LEASE 2008/1	5.000	500.000	517.694	3,00
		6.910.100	7.060.889	40,93
- F.C.C. :				
* FCC-BIAT - P201	300	300.000	302.005	1,75
* FCC-BIAT - P301	300	300.000	302.162	1,75
		600.000	604.167	3,50
- B.T.A. :				
* B.T.A. 6,5% mars 2009	300	308.490	313.194	1,82
* B.T.A. 6,5% mars 2009	100	102.880	104.401	0,61
* B.T.A. 6,5% mars 2009	300	302.100	313.299	1,82
* B.T.A. 6,5% mars 2009	25	25.175	26.108	0,15
* B.T.A. 6,5% mars 2009	175	176.225	182.758	1,06
* B.T.A. 6,5% mars 2009	55	55.275	57.411	0,33
* B.T.A. 6,5% mars 2009	50	50.250	52.192	0,30
* B.T.A. 6,5% mars 2009	95	95.475	99.165	0,57
* B.T.A. 6,75% avril 2010	40	41.472	42.010	0,24
* B.T.A. 6,75% avril 2010	600	613.020	633.063	3,67
* B.T.A. 6,75% avril 2010	300	306.510	316.532	1,83
* B.T.A. 7,00% février 2015	200	205.260	214.038	1,24

* B.T.A. 7,00% février 2015	500	513.400	535.284	3,10
* B.T.A. 7,00% février 2015	200	205.560	214.265	1,24
* B.T.A. 7,00% février 2015	328	331.280	346.535	2,01
* B.T.A. 7,00% février 2015	385	398.475	416.911	2,42
* B.T.A. 7,50% avril 2014	140	148.960	154.866	0,90
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	541.000	540.485	3,13
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	120	132.000	135.921	0,79
		4.552.807	4.698.438	27,23
- B.T.Z. :				
* B.T.Z. C01 11 octobre 2016	100	55.030	63.035	0,37
* B.T.Z. C02 11 octobre 2016	100	54.780	62.829	0,36
* B.T.Z. C03 11 octobre 2016	100	54.530	62.624	0,36
* B.T.Z. C04 11 octobre 2016	400	217.120	249.672	1,45
		381.460	438.160	2,54
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		12.444.367	12.801.654	74,20
TITRES OPCVM :				
* SICAV ENTREPRISE	1.960	200.163	204.267	1,18
* FCP PROPARCO	200	200.000	210.242	1,22
TOTAL TITRES OPCVM		400.163	414.509	2,40
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		12.844.530	13.216.163	76,60

3.2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille titres totalisent, au 31 décembre 2008, 212.704 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/10/08 Au 31/12/08	Du 01/10/07 Au 31/12/07
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	212.704 D	161.114 D
- Revenus des placements et autres valeurs	0	0
- Revenus des titres OPCVM	0	0
	212.704 D	161.114 D

3.3. PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2008 à 4.023.185 dinars, détaillée comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2008	% DE L'ACTIF
PLACEMENTS MONETAIRES :				
- BONS DU TRESOR :				
* BTCT52S – 24/11/2009	700	668.435	669.359	3,88
* BTCT52S – 27/10/2009	700	668.701	671.412	3,89
* BTCT52S – 27/10/2009	500	477.770	479.605	2,78
* BTCT52S – 27/10/2009	100	95.656	95.941	0,56
* BTCT52S – 27/10/2009	250	239.553	239.936	1,39
		2.150.115	2.156.253	12,50
- CERTIFICATS DE DEPOT :				
* B.I.A.T. – 05/01/2009	1	499.482	499.793	2,90
* B.I.A.T. – 10/01/2009	1	499.482	499.533	2,89
		998.964	999.326	5,79

- AUTRES PLACEMENTS MONETAIRES				
* CT B.I.A.T. – 10/02/2010	500	500.000	521.136	3,02
		<u>3.649.079</u>	<u>3.676.715</u>	<u>21,31</u>
<i>TOTAL DES PLACEMENTS MONETAIRES</i>				
- DISPONIBILITES		346.470	346.470	2,01
TOTAL GENERAL		<u>3.995.549</u>	<u>4.023.185</u>	<u>23,32</u>

3.4. REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Le total de ce poste s'élève au 31 décembre 2008 à 38.590 dinars, détaillé comme suit :

	Du 01/10/08 Au 31/12/08	Du 01/10/07 Au 31/12/07
- Revenus des bons du Trésor	20.149 D	27.912 D
- Revenus des billets de trésorerie	0	4.258 D
- Revenus des certificats de dépôt	9.954 D	573 D
- Revenus des comptes de dépôt	2.558 D	435 D
- Revenus des autres placements monétaires	<u>5.929 D</u>	<u>0</u>
	38.590 D	33.178 D

3.5. CAPITAL SOCIAL :

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent, au 31 décembre 2008, comme suit :

Capital au 30 septembre 2008 :

- Montant	: 25.964.000 D
- Nombre de titres	: 259.640
- Nombre d'actionnaires	: 529

Souscriptions réalisées au cours de la période :

- Montant	: 7.225.300 D
- Nombre de titres émis	: 72.253
- Nombre d'actionnaires nouveaux	: 31

Rachats effectués au cours de la période :

- Montant	: 16.994.400 D
- Nombre de titres rachetés	: 169.944
- Nombre d'actionnaires sortants	: 141

Capital au 31 décembre 2008 :

- Montant	: 16.194.900 D
- Nombre de titres	: 161.949
- Nombre d'actionnaires	: 419